

ÉTAT-CIVIL

Naissances

- Lou, Fernande, Lydie, Marylin DE BATTISTI née le 05 décembre 2020

Nos félicitations aux heureux parents.

Décès

- Mme PICHARDIE Jeanne veuve CEROU décédée le 20 novembre 2020
- M. TURTEAU René décédé le 28 novembre 2020
- Mme BOURLIAU Marguerite veuve VILLALBA décédée le 16 décembre 2020
- M. PARINAUD Serge, André dit "Sergio", décédé le 16 décembre 2020
- M. Christian CORDEAU décédé le 22 Décembre 2020

Nos sincères condoléances aux familles dans la peine.

Mariages

- OILLIC Frédéric et LIEUVIN Déborah le 19 décembre 2020

Nos félicitations aux nouveaux mariés.



HORAIRES DES MESSES

Samedi 02 : 18h00 LUGASSON

**Dimanche 03 : 09h15 ARVEYRES
11h00 NAUJAN**

Samedi 09 : 18h00 GÉNISSAC

**Dimanche 10 : 09h15 BRANNE
11h00 ST QUENTIN DE BARON**

Samedi 16 : 18h00 JUGAZAN

**Dimanche 17 : 09h15 ST GERMAIN DU PUCH
11h00 GRÉZILLAC**

Samedi 23 : 18h00 VAYRES

**Dimanche 24 : 09h15 RAUZAN
11h00 MOULON**

Samedi 30 : 18h00 FRONTENAC

Dimanche 31 : 11h30 GRÉZILLAC

SECRETARIAT : Lundi de 13h à 16h et du mardi au vendredi de 09h15 à 12h15. Tél. : 09 64 10 97 69 ou secteurs.pasto.arbr@gmail.com

ACCUEIL : Vendredi de 14h à 17h et Samedi de 09h30 à 12h Tél. : 05 57 24 81 57

CONTACTS UTILES

Mairie : 05 57 55 25 55
contact@mairie-vayres.fr

CCAS : 05 57 55 25 53
ccas@mairie-vayres.fr

Aides à Domicile : 05 57 55 19 31
amdveyres@mairie-vayres.fr

Bibliothèque : 05 57 55 19 30
bibliotheque@mairie-vayres.fr

Police Municipale : 06 81 56 53 09
<https://vayres.portailcitoyen.eu/>

Astreinte (urgence) : 06 77 85 48 72

École maternelle : 09 64 07 85 02

Garderie maternelle : 06 33 44 32 32

École élémentaire : 05 57 74 83 14

Garderie élémentaire : 06 08 83 48 97

Centre de loisirs : 05 57 50 99 67

Urbanisme : 05 33 03 00 10
urbanisme@lacali.fr

SMICVAL

Collecte des bacs

  **mercredi 13 et 27 janvier.**

  **mercredi 06 et 20 janvier.**

ATTENTION : **zone 1** vos poubelles doivent être sorties la veille au soir et en **zone 2** le jour même avant midi. Pour que vos déchets puissent être ramassés par les équipes du SMICVAL :

- vous devez trier vos déchets,
- les sacs poubelles doivent être obligatoirement fermés et mis dans les containers marron.
- les cartons doivent être compactés avant d'être mis dans les containers jaunes.

SMICVAL MARKET : 05 57 84 74 00

SANS RDV : lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h en hiver.

AVEC RDV : vendredi et samedi sur smicval.fr

RAPPEL : vous devez absolument bâcher votre remorque contenant des déchets verts pour les amener à la déchetterie afin d'éviter de perdre une partie de votre cargaison sur la chaussée.

Pensez à vous munir de votre carte !

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU : 15 (sur téléphone fixe)

112 (sur téléphone portable)

Ambulance de Vayres : 05 57 74 76 23

Centre anti-poison : 05 56 96 40 80

Pompier : 18 **Police** : 17

Journal Municipal de Vayres

Directeur de publication : Jacques LEGRAND

Élue chargée de la rédaction : Jocelyne LEMOINE

Conseillère municipale chargée de la maquette : Isabelle MOUNIC



Les Actualités du mois de Janvier 2021

Retrouvez-les également sur votre site internet : www.mairie-vayres.fr ou en temps réel sur l'application **CityAll**.

INSCRIPTIONS ÉCOLE MATERNELLE

Les inscriptions en Petite Section, pour la rentrée scolaire de septembre 2021, débuteront en janvier 2021.

Les enfants concernés sont ceux nés en 2018.

Les dossiers d'inscription sont à retirer en mairie ou à télécharger sur le site (La Mairie/démarches administratives/enfance et jeunesse) ils devront être complétés et déposés en mairie dès que possible, accompagnés des pièces justificatives (avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019, attestation CAF ou MSA, livret de famille et justificatif de domicile.)

Les admissions se feront à l'école maternelle, sur rendez-vous après dépôt du dossier en mairie.

PERMANENCE DE LA MUTUELLE COMMUNALE

Les prises de rendez-vous s'effectueront en Mairie ou par téléphone au 05 57 55 25 55.

Lundi 18 Janvier 2021 matin et Lundi 8 Février 2021 après-midi.

Dans les bureaux situés au rez-de-chaussée de la Mairie.

PERMANENCE DU MAIRE

Monsieur le Maire assurera les permanences suivantes en Mairie sur rendez-vous auprès du secrétariat au 05 57 55 25 55 :

- **Le samedi 16 Janvier 2021 de 9h30 à 12h30**
- **Le samedi 06 Février 2021 de 9h30 à 12h30**

LE MOT DU MAIRE

Chères Vayrais, Chers Vayrais,

Nous voici au terme d'une année particulière et troublée, marquée à la fois, par la présence de la pandémie de Covid-19 et la résurgence d'un terrorisme qui endeuille notre nation.

Je souhaite toutefois retenir de cette année 2020 la valeur de solidarité qui a pris tout son sens au regard de cette crise sanitaire sans précédent et le comportement responsable de chacun, pour affronter les multiples désagréments liés à la pandémie : peur de contracter le virus, peur du lendemain, limitation des libertés, rupture des liens sociaux, fermetures temporaires de certains commerces et entreprises, application stricte de mesures draconiennes à respecter dans les établissements collectifs... Néanmoins, nous avons fait face grâce à l'investissement de vous toutes et tous : *personnel de santé, structures d'aide à la personne, services communaux et services publics, associations, bénévoles, commerçants et artisans, voisins bienveillants...*

2020 a été une année pauvre en animations, sans repas festifs, sans moments conviviaux et c'est avec regret que nous avons dû annuler et que nous reportons encore des événements qui font partie de notre vie citoyenne.

Aussi, à l'aube de cette nouvelle année 2021, permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, de belles réalisations et beaucoup de bonheur, dans vos vies personnelles, familiales et professionnelles. Ayons aussi une pensée toute particulière pour ceux qui ont perdu un être cher, qui souffrent, qui sont isolés ou qui se trouvent sans emploi.

Enfin, par ces quelques lignes, je tiens à vous présenter en mon nom personnel et au nom de la Municipalité, nos vœux de bonne et heureuse année 2021 au cours de laquelle nous retrouverons, je l'espère sincèrement, une dynamique collective encore plus forte qu'avant !

Belle et heureuse année 2021 à toutes et à tous.

Bien à vous.

Jacques LEGRAND

COMPTE RENDU

du Conseil Municipal du 21 décembre 2020

13 points étaient à l'ordre du jour :

- Approbation de la modification des statuts de la CALI - **transfert de compétence facultative « Construction, aménagement, gestion et entretien du port de Libourne »**

- **Election du collège des élus des conseils de quartiers :**

Saint Pardon : Maurice Jullien - José Arnal
- Béatrice Cassin

Centre Bourg : Bernard Mercier Lachapelle
- James Balogog - José Beltran

Secteur RN 89 et Ouest Bourg : Laurence Chatelier - Rodolphe Mauget - Philippe Batlle-Simon

- Adhésion et signature d'une convention de **groupement de commandes pour l'achat de matériel informatique pour les écoles**

- **Avenant à la convention** entre la commune de Vayres, la CALI et l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine

- **Restitution par la CALI de la compétence facultative « Défense extérieure contre l'incendie »**

- **Décision modificative de budget pour 2020**

- **Demande d'autorisation pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget 2020**

- **Renouvellement de la ligne de trésorerie pour 2021**

- **Demande de subvention** auprès du Département pour la réalisation d'une aire de jeux

- **Demande de subvention** au titre de la DETR 2021 pour la réalisation d'une aire de jeux

- **Demande de subvention** auprès du Département pour l'acquisition d'un véhicule de propreté électrique

- **Demande de subvention** auprès du Département pour l'équipement informatique des écoles

- **Création d'un poste** dans la filière culturelle suite à un avancement de grade

Ces 13 points ont été adoptés à l'unanimité.

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU



COUPURE DE COURANT POUR TRAVAUX

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Entre le mercredi 20 janvier 2021 vers 08h00 à 10h00 et le jeudi 21 janvier 2021 vers 15h00 à 16h15

Quartiers ou lieux-dits :

place du Gestas
19 avenue d'Embeyrès
Moulin d'Embeyrès
3 au 7, 2, 38 rue des cèdres
1 au 29, 8 au 34, 8B, 20B, 18B, 20T, 26B, 20Q, 1B, 16T, 19B, 10A av d'Embeyrès
1 au 25, 29 au 35, 2 au 4, 8 au 10, 14, 26, 39B, 23B, 35T, 35B rue de la Pompe
109 au 129, 133, 112 au 118, 1318, 1258, 121A, 118B, 135B av de Libourne



BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque rouvrira le 05 janvier 2021.

Mardi : 9h-12h/14h-17h30
Mercredi : 9h-12h30/14h-18h00
Vendredi : 9h-12h00/14h-18h00
Samedi : 9h-12h30

Arrivage de nombreuses BD tout au long du mois.

Quelques romans pour ne pas être en reste, comme L'Anomalie de H. Le Tellier (Goncourt 2020) / L'ickabog de J.K. Rowling / Idealis de C. Paolini et bien d'autres...

Vous retrouverez toutes les informations de la bibliothèque sur son portail web : Horaires, nouveautés, actualités, animations...
www.bibliotheque-vayres.net

ECLAIRAGE PUBLIC

S'il est constaté qu'un lampadaire public est en panne, n'hésitez pas à en informer la mairie en communiquant le numéro du poteau concerné.

CONSEILS DE QUARTIERS

Nouvel appel à candidature pour le collège des habitants du Quartier n° 3 : Secteur RN 89 et Ouest Bourg. Compte tenu du nombre insuffisant de candidats pour le Conseil de quartier secteur RN 89 et Ouest bourg, un nouvel appel à candidature pour le collège des habitants est relancé.

Toute personne souhaitant faire partie de ce conseil de quartier devra transmettre sa candidature à Monsieur le Maire, par mail à contact@mairie-vayres.fr ou par courrier envoyé ou déposé en Mairie avant le 16 Janvier 2021.

Conditions requises :

- Seules les personnes qui résident dans le quartier peuvent appartenir à ce collège (une par foyer)
 - Figurer sur la liste électorale de la commune
 - Ni les élus ni le personnel communal ne pourront siéger dans ce collège
 - Une même personne ne peut être membre de deux conseils de quartiers
- Cette candidature devra être accompagnée d'un justificatif de domicile.

AVIS DE TRAVAUX

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'égoutage et d'abattage nécessaires à l'entretien vont être entrepris sur le territoire de la commune sous la ligne électrique à : 63KV IZON PONTAC Z VAYRES
Début des travaux : 1^{er} semestre 2021

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE Réseau de Transport d'Electricité à l'entreprise : SARL a-JUIHER

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux, merci de contacter : RTE - Réseau de Transport d'Electricité M. RUSIMOVIC François
Groupe Maintenance Réseau Gascogne
12 rue Aristide Berges - 33270 Floirac
Tél : 05.56.33.64.89



SOLIDARITÉ AVEC LES COMMERÇANTS

Comment ça marche ?

Commandez des bons d'une valeur de 20, 50 ou 100 euros à dépenser chez les commerces, bars et restaurants (dès leur réouverture) proches de chez VOUS (valable 1 an) sur <https://soutien-commerçants-artisans.fr/collections/communauté-agglomération-libournaise> (paiement en ligne sécurisé)

Vous êtes commerçant/artisan de proximité et souhaitez bénéficier gratuitement d'une page dédiée sur laquelle proposer vos produits ou services sous forme de bons d'achat de 20, 50 ou 100 euros. Inscrivez-vous sur <https://soutien-commerçants-artisans.fr/pages/inscriptionlibournaise>
(Abonnement offert - Paiement en temps réel : montant des bons d'achat commandés versé automatiquement minoré des frais de gestion commission de 6% incluant les frais bancaires)

Quels commerces peuvent s'inscrire ?

Tous les commerçants et artisans indépendants ayant une boutique physique, ouverts ou fermés, quelle que soit leur structure juridique : commerces de bouche, fleuristes, coiffeurs, boutiques de jouets, restaurants etc.

Ne sont pas concernés par le dispositif : grandes franchises, enseignes nationales, artisans du bâtiment, salles de sport, cinémas, théâtres et hôtels.